

Ministère du travail

UNSA ITEFA 39/43 Quai André Citroën – 75902 PARIS CEDEX 15

Courriel : itefa@unsa.org

**CAP des adjoints administratifs
du 9 mars 2018**
Déclaration liminaire de l'UNSA ITEFA

« Monsieur le Président,

Au regard du report de cette CAP, qui va examiner les promotions par tableaux d'avancement pour 2018, dont les ratios ont été fixés par l'arrêté du 14 mars 2016 pour les années 2016 – 2017/ 2018 soit :

- de 25% pour les ADA1,
- 14% pour les APP2,
- 15% pour les APP1.

Pour l'UNSA ITEFA, il est regrettable que ses élu(e)s aient appris, à l'occasion de la préparation de la CAP de promotions des adjoints administratifs, la baisse du ratio des AAP1 ramené de 15% à 7,5%.

Dans un souci de recherche d'un dialogue social « transparent, efficace et sincère », il aurait été cohérent qu'en amont des discussions avec le ministère des comptes publics et de la Fonction publique, dans le respect de la démocratie sociale, qu'une concertation ait lieu avec la DRH et qu'elle permette à l'UNSA ITEFA, de donner son avis, ses arguments, sa position au regard de la négociation qui se profilait avec la DGAFP.

C'est ainsi que bien tardivement, quand la décision a été prise, elle a appris l'existence de la note émanant de la DGAFP de juin 2017 sans qu'elle n'en ait jamais été informée.

L'UNSA ITEFA considère qu'un **ratio de 10 %**, **soit 316 promotions**, permettrait de répondre aux attentes légitimes des collègues dans leur déroulement de carrière.

C'est cette revendication que l'UNSA ITEFA portera pour l'établissement du ratio 2019-2020-2021, sans omettre un plan de transformation de C en B qu'elle porte invariablement dans les discussions avec les décideurs ministériels.

L'UNSA ITEFA rappelle que s'agissant des promotions de grade du corps des adjoints administratifs au 1^{er} janvier 2019, **un nouvel arrêté déterminant les ratios devra être pris au cours du 1^{er} semestre 2018, pour les années à venir et plus spécifiquement pour 2019.**

En effet, les CAP qui se prononceront sur ces tableaux d'avancement par liste d'aptitude, devront se tenir **en amont des élections référendaires prévues le 6 décembre prochain**. Aussi a-t-elle bien noté sur le planning transmis par vos services que deux dates sont retenues en fin d'année, **les 8 et 16 novembre 2018.**

Pour L'UNSA ITEFA, la parution des décrets n°2017-1736 et 1737 qui entérine le report de PPCR, est un manquement à la parole de l'Etat, une rupture dans le dialogue social et surtout une économie pour les budgets publics de près de 800 millions d'euros financés uniquement par les fonctionnaires sur leur traitement. Ainsi, sont-ils désormais assimilés à une variable d'ajustement budgétaire...

Les corps de catégorie « C », dont les adjoints administratifs, ne sont entrés dans ce dispositif de repyramidage et de revalorisation qu'au 1^{er} janvier 2017.

2018 sera donc pour les agents, une année blanche !

L'UNSA ITEFA tient à faire une incise particulière pour les collègues, qui vont devoir partir en retraite dans le courant de l'année 2018, et qui ne pourront qu'apprécier le fait de ne pas bénéficier pour la liquidation de leur pension de la revalorisation indiciaire qui était prévue !

Pour rappel, L'UNSA Fonction Publique a combattu ardemment ce report d'un an, elle a rappelé sans cesse son attachement à voir appliquer le protocole PPCR dans le respect du calendrier prévu.

A cette lourde décision, s'ajoutent à titre collectif, le gel de la valeur du point d'indice, l'augmentation de la CSG non compensée ainsi que celle des cotisations retraite sans oublier à titre individuel, le retour du jour de carence.

*L'UNSA ITEFA **dénonce fermement** l'augmentation des situations de souffrance au travail, la dégradation des conditions de travail par la réorganisation permanente des services en centrale comme dans les territoires, dues à la baisse drastique des effectifs, aux départs en retraite non compensés.*

L'UNSA ITEFA continuera encore et toujours à défendre les intérêts de tous les agents de notre ministère !

L'UNSA vous remercie de votre attention. »

COMPTE RENDU DE LA CAP DU CORPS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DU 9 MARS 2018

UNE CAP INDIGNE !!!

Lors de la pré-CAP des adjoints administratifs **les organisations syndicales ont demandé que soit lu le dossier d'un agent** proposé par sa Direction.

A la stupéfaction de chacun, le bureau gestionnaire a refusé la lecture de ce dossier.

Nous avons redemandé en CAP de prendre connaissance de ce dossier. Une nouvelle fin de non recevoir nous a été opposée.

Ce mode de fonctionnement est évidemment inacceptable. **Par votre vote, vous avez placé l'UNSA, (comme sur l'immense majorité des CAP), en première position pour défendre vos intérêts.**

Cette défense exige pour le moins que nous ayons connaissance du contenu du dossier des collègues pour nous assurer qu'il n'y ait pas de passe-droit.

Cher(e)s collègues, aujourd'hui nous ne sommes **plus en mesure de vous garantir le fonctionnement normal et objectif** de cette CAP.

Nous vous consulterons bien évidemment mais dans ces conditions **il ne nous semble plus a priori possible de continuer à siéger dans une CAP aussi opaque.**

Nous mettons sur ce point en garde l'Administration. Si l'UNSA est en effet le 1^{er} syndicat des adjoints administratifs, des adjoints techniques et des SA, **elle est aussi à elle toute seule majoritaire sur de nombreux corps de A.**

L'UNSA est une et indivisible. Si l'Administration se permet de dénaturer une CAP de catégorie C, l'UNSA examinera la possibilité de boycotter par solidarité l'ensemble des CAP.

ORDRE DU JOUR

FORMATION PLÉNIÈRE

Point n° 1 : Approbation des PV des CAP des 10 et 25 novembre 2016

Point n° 2 : Titularisations de travailleurs handicapés

Point n° 3 :

- Titularisations emplois réservés
- Titularisations suite à concours
- Titularisations recrutements sans concours

Point n° 4 : Prises en charge par voie de détachement (art 60) - Régularisation

Point n° 5 : Mutations (art 60) - Régularisations

Point n° 6 :

- Intégrations suite à prise en charge par voie de détachement
- Intégrations directes
- Intégrations directes agent Education Nationale

Point n° 7 : Information concernant les réductions d'ancienneté attribuées au titre de 2015

Point n° 8 : Information relative à l'avis de vacance (secteur travail)

FORMATION RESTREINTE

Point n° 9 : Tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (2018)

Point n° 10 : Tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe (2018)

La CAP était présidée par M. Yvon BRUN, sous-directeur à la DRH.

* * * * *

Déclaration UNSA à la CAP des adjoints administratifs du 9 mars 2018

▪ **L'UNSA déplore que la quasi-totalité de l'effort de réduction des effectifs** demandé par les gouvernements successifs **ait porté sur la seule catégorie C**, ce qui met en difficulté beaucoup de nos collègues surchargés de travail.

De 2012 à 2017 plus de 1 000 postes de C ont ainsi disparu sur nos Ministères, alors que dans le même temps ont par exemple été créés près de 400 postes d'attachés.

Si nous comprenons bien que nos Ministères soient obligés de respecter les plafonds d'emplois votés en Loi de Finances, nous demandons que les efforts soient équitablement répartis sur l'ensemble des corps.

▪ **Nous voudrions aussi faire connaître notre opposition au report d'un an des quelques progrès permis par le PPCR** et que rien ne justifie. De nombreux collègues partiront en retraite en 2018 sans avoir bénéficié de ces améliorations sur lesquelles ils comptaient.

▪ **Nous tenons aussi à indiquer notre étonnement quant à la réduction à 7,5 % du ratio promus-promouvables pour l'accès au grade d'AAP1.**

Certes chacun a compris (ou devrait avoir compris...) que l'intégration des adjoints administratifs dans le corps des AAP2 ayant quasiment doublé les effectifs du grade actuel d'AAP2, le ratio de 15 % n'était plus tenable. Il n'en demeure pas moins que cette réduction portera essentiellement sur les anciens AAP2 et nous ne pouvons ici que nous réjouir de la demande de l'Administration auprès du Guichet Unique du ratio au taux de 10 %, qui nous paraît beaucoup plus logique.

▪ **Nous nous élevons par ailleurs contre le maintien du gel du point**, déjà difficile à vivre, vu nos faibles revenus, en période de faible progression du PIB, mais totalement inacceptable quand le PIB a connu une augmentation de 2 % en 2017 et que l'on annonce une croissance identique en 2018 !

▪ **Nous protestons de même contre l'instauration du jour de carence qui pénalise beaucoup plus nos rémunérations modestes** qui ne permettent déjà pas de dégager de quoi vivre un minimum une fois payés les loyers et les charges et dépenses obligatoires. Pour un agent absent 3 fois par an pour 3 jours chaque fois la retenue sur salaire sera de 3 jours, soit 250 €. Or toutes les études montrent que pour tous les agents ne disposant que d'un seul salaire de catégorie C le « reste à vivre » ne dépasse pas 500 € par an !

▪ **Nous rappelons que nous avons été amenés à boycotter la première réunion de cette instance.** Or si quelques améliorations ont pu être constatées, les documents fournis par l'Administration sont encore trop souvent très éloignés de ce dont devraient disposer les élus du personnel pour défendre équitablement les intérêts des collègues.

▪ **Nous concluons en indiquant que la pré-CAP a connu une innovation stupéfiante. Jamais, que ce soit dans ce Ministère ou dans l'essentiel de la Fonction Publique, aucun représentant de l'Administration n'avait refusé, à la demande des OS, la lecture du dossier d'un agent, d'autant plus que cet agent était ici proposé par sa Direction pour un avancement de grade.**

Or nous avons été amenés à noter, qu'en dépit des demandes réitérées des représentants du personnel, le **bureau gestionnaire a refusé de lire le dossier** d'un agent de la région Grand Est !

Cette « non lecture » peut évidemment alimenter beaucoup de suppositions...

Nous espérons vivement qu'il ne s'agit que d'un malentendu et que notre demande sera retenue lors de la CAP. Un second refus serait bien entendu considéré par notre organisation comme un déni absolu du dialogue social, et nous en tirerions évidemment les conséquences qui s'imposent.

* * * * *

♦ POINT n° 1 : APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES 10 ET 25 NOVEMBRE 2016

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

* * * * *

♦ POINT n° 2 : TITULARISATIONS DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

⇒ **Titularisations de travailleurs handicapés** (En application du décret n° 95-979 modifié du 25 août 1995 d'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée relatif au recrutement des handicapés dans la Fonction Publique de l'Etat).

6 avis favorables (Nous consulter).

* * * * *

♦ POINT n°3 : TITULARISATIONS

⇒ **Titularisations d'emplois réservés**

(En application de la loi n° 2008-492 du 26 mai 2008 relative aux emplois réservés et portant disposition divers relative à la Défense).

Ces collègues sont titularisés dans le grade d'Adjoint Principal de 2^{ème} Classe.

ARS		
Nom Prénom	Affectation	Date de titularisation
ALVAREZ Richard	ARS 34	01/11/2017
HUNION Martine	DDARS 54	01/04/2018
JOUENNE Neyssie	UD 77	01/04/2018
SINDRAYE Amélita	UD 77	01/04/2018
SISSOKO Alexandra	DDCSPP 61	01/09/2017

* * * * *

⇒ **Adjoint administratifs recrutés sans concours**

Ces collègues sont titularisés dans le grade d'adjoint administratif.

ETABLISSEMENTS		
Nom Prénom	Affectation	Date de titularisation
ABARKAN Faouzia	CREPS de Wattignies	01/09/2017
DEVANNE Guylène	CREPS Pays de la Loire	01/01/2018
MADEC Nathalie	CREPS Pays de la Loire	01/01/2018
NEGRINI Jeannette	CREPS POITIERS	15/11/2017
PACREAU Vincent	CREPS POITIERS	01/05/2017
STEPPE Mélissa	CREPS de Wattignies	01/09/2017

TRAVAIL

Nom Prénom	Affectation	Date de titularisation
JECHOUX Isabelle	DIRECCTE GRAND EST	01/10/2017

⇒ Adjoints administratifs recrutés sur concours

Ces collègues sont titularisés dans le grade d'adjoint principal de 2^{ème} Classe.

TRAVAIL

ELIZOR Bruno	UD 92	01/11/2017
GERLAND Julien	UD 92	07/10/2017
VASSAL Céline	UD 07	01/11/2017

* * * * *

◆ POINT n° 4 : DEMANDES D'ACCUEIL PAR VOIE DE DÉTACHEMENT

⇒ Détachements (article 60) pour régularisation

(En application de l'article 16 du décret 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat et de l'article 60 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984).

ADMINISTRATION CENTRALE, ARS ET COHÉSION SOCIALE

Nom Prénom	Administration	Grade	Affectation	Date de détachement
AUDIBERT-LEBON Pascal	AP- Hôpitaux de Paris	AAP 2	INJS 75	01/01/2018
AVELINE Hélène	Et public de santé Barthélémy	AAP 2	ENSM	01/09/2017
BENRHIMA Karim	FPT	AAP 2	DRJSCS 35	01/10/2017
BITAM-PRUDENTOS Souad	Mairie de Saint Denis (93)	Adjoint	DGCS	01/01/2018
BOCQUET Eugénie	Ville de Grande Synthe	Adjoint	DDCS 06	01/11/2017
BORSOTO Catherine	CH Cornouaille Quimper	AAP 2	ARS 34	01/11/2017
BOUGARD Nelly	Centre Hospitalier Sainte-Anne	AAP 2	DDCS 75	01/10/2017
BRAHIM Sophie	CHNO Quinze-Vingt	Adjoint	DGOS	01/09/2017
BRUYERE Christine	Préfecture du Gard	AAP 1	DDARS 30	01/11/2017
CANGE Lucette	AP- Hôpitaux de Paris	AAP 2	DRH	01/01/2018
CHAMPALOU Isabelle	Ministère de la justice	AAP 2	DRH	01/09/2017
CHAPELAT Sarah	Ministère Environnement	AAP 2	DDARS 63	01/10/2017
CLARIOND Magdaléna	Ville de Bessancourt	Adjoint	DDCS 95	01/12/2017
COLCHIDE Chrystelle	Préfecture de Police	Adjoint	DRJSCS 75	01/01/2018
COLDOLD Juliana	Ministère Education Nationale	AAP 2	DDCS 75	23/10/2017
CONSTANTIN Sandrine	CH Montéran	Adjoint	DDARS 45	01/09/2017
COULLETTE Linda	Ministère de la Défense	AAP 2	DRJSCS 33	01/10/2017
DE OLIVEIRA Marie-Danielle	Clermont Ferrand Métropole	Adjoint	DDARS 63	20/01/2018
DEDIEU Nicolas	Mairie de Foix	AAP 2	CREPS IDF	01/01/2018
DHAMNA Samia	Ville de Paris	AAP 2	DRJSCS 75	01/01/2018
DIOLOGEANT Virginie	Rectorat de Rouen	AAP 2	Musée du sport	01/01/2018
DURAND Audrey	Hospices civiles de Beaune	AAP 2	CREPS 21	01/09/2017
FANZI Nicole	Ministère de l'Intérieur	AAP 2	ARS 34	01/01/2018
FAUSSE Catherine	Conseil Général Drôme	Adjoint	DDCSPP 43	01/10/2017

FONTAINE Véronique	Conseil Départemental 76	Adjoint	DDARS 13	01/09/2017
GALIMI Sophie	FPT	AAP 2	DDCS 71	01/09/2017
GARES Bruno	Mairie de Rodez	Adjoint	Min des Sports	26/06/2017
GRAJON Nathalie	FPH - CHG Blois	AAP 2	DDARS 41	01/12/2017
GRANDJEAN Delphine	Ministère Education Nationale	AAP 2	CREPS 03	01/09/2017
GRANET Nadège	Ministère de l'Economie	AAP 2	DDCSPP 64	01/12/2017
GUILLET Sylvie	Ministère Education Nationale	Adjoint	DDCSPP 11	01/09/2017
HAÏN Amandine	Ministère de l'Intérieur	AAP 2	ARS 14	02/10/2017
HECQUET-DELEYE Séverine	Mairie de Mons en Baroeul	Adjoint	DDCS 59	01/09/2017
HOURNON Benoît	Ministère de la Justice	AAP 2	INJS 75	16/06/2017
HUGUES Isabelle	CH Mantes la Jolie	Adjoint	INJS 75	08/01/2018
JAILLARD Géraldine	Rennes Métropole	Adjoint	ARS 35	01/10/2017
LAHAYE Lucie	CDG Mayenne	Adjoint	DDCSPP 53	01/02/2018
LE MELEDO Angélique	Ministère Education Nationale	AAP 2	ENVSJN	01/09/2017
LECERVOISIER Chantal	Ville de Villejuif	AAP 2	DRJSCS 75	01/01/2018
MAROUX Caroline	Ministère de la Défense	Adjoint	DDARS 31	01/10/2017
MASSAROTTI Sandrine	FPT	AAP 2	ARS 33	01/12/2017
MEHDAOUI Simmia	Ministère Education Nationale	AAP 2	DRJSCS 75	01/12/2017
MIRAS Béatrice	Métropole Aix Marseille Provence	AAP 2	DRJSCS 69	01/09/2017
MONCHAUZOU BARBE Catherine	Conseil départemental 19	Adjoint	DDCSPP 19	01/10/2017
MONIOT Anne-Gaëlle	CR Bourgogne	AAP 2	CREPS 21	27/01/2018
NGUIMBIS Charlène	Métropole Grand Paris	Adjoint	INJS 75	01/11/2017
NJAYI Monir	Et publ Territorial Est Ensemble	Adjoint	DRJSCS 75	15/01/2018
PELLETIER Oriane	Ministère Education Nationale	AAP 2	DDCS 63	01/12/2017
PEPIN Rudolph	Mairie de Mulhouse	AAP 1	INJS 75	13/11/2017
REGUIDA Jamila	Ministère Education Nationale	AAP 2	DRH	01/11/2017
SPIGARELLI Nathalie	Hôpital de Toulouse	AAP 2	ARS 34	01/01/2018
TARFAOUI Ouafa	CC Portes de Romilly sur Seine	AAP 2	DDARS 10	01/06/2017
TIBERE Laurent	MAS	AAP 2	DRH	01/10/2017
TORCHY Catherine	SDIS de l'Eure	AAP 2	DRJSCS 35	01/08/2017
VOLODIMER Christèle	CH Saint-Nicolas de Port	AAP 1	ARS 54	01/11/2017

TRAVAIL - MUTATIONS (art. 60)

Nom Prénom	Administration	Grade	Affectation	Date de détachement
ARBONNIER William	Ministère Intérieur	Adjoint	UD 59	01/11/2017
GAUVIN Sabine	Conseil Départemental 95	Adjoint	UD 95	01/12/2017
VAN ACCOLOYENE Laurence	Ministère Education Nationale	AAP 2	INTEFP	01/10/2017

* * * * *

♦ POINT n° 5 : MUTATIONS (article 60) pour régularisation

⇒ Mutations (article 60) pour régularisation

(En application du décret n°85-986 du 16 septembre 1985 relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'Etat, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions.

ARS				
Nom Prénom	Administration	Grade	Affectation	Date de détachement
LOPEZ Michelle	DDARS 72	AAP 2	DDARS 44	01/09/2017

* * * * *

◆ POINT n° 6 : DEMANDES D'INTÉGRATIONS

(En application de l'article 16 du décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires) communes applicables aux corps des adjoints administratifs des administrations de l'Etat

⇒ Intégrations suite à prises en charge par voie de détachement

ADMINISTRATION CENTRALE, ARS ET COHÉSION SOCIALE				
Nom Prénom	Administration	Grade	Affectation	Date Intégration
ANGELICA Pauline	Ministère de la Défense	AAP 2	DRJSCS 75	01/09/2017
BALBARIE Tamsin	Ministère de l'Intérieur	Adjoint	ARS 13	15/10/2017
CHEVREUL Elodie	Conseil Régional Ile de France	AAP 2	DDC	30/01/2018
COZETTE Eric	Ministère de l'Intérieur	Adjoint	DDCS 69	01/12/2017
DEFLANDRE Corinne	Ministère Education Nationale	AAP 2	DDCS 60	01/06/2017
DEVILLERS Alexandre	Mairie de Nieppe	AAP 2	DDCS 59	01/03/2018
DIAWARA Mama	Communauté d'Agglo Marne la Vallée	Adjoint	CNITAAT	01/01/2018
FONTENEAU Laetitia	Ville de Joué les Tours	AAP 2	DDARS 66	01/12/2017
LAGARDE Marina	Mairie d'Egletons	AAP 2	DDCSPP 19	01/11/2017
LANG Sarah	Ministère Education Nationale	AAP 2	DDCS 54	01/07/2017
LAVANDIER Pascale	Mairie de Suresnes	AAP 1	DSS	01/12/2017
LE GOFF Véronique	Ministère des Armées	AAP 2	DDARS 67	01/01/2018
LECLERCQ-SIDHOUM Nathalie	AP -Hôpitaux de Paris	AAP 2	DJEPVA	01/10/2017
MAILLARD Delphine	DDT de la Marne	AAP 2	DDCSPP 08	01/09/2017
MAZET Marie-Thérèse	CH Henri Mondor d'Aurillac	AAP 2	DDCSPP 15	01/01/2018
MERTENS-RONDELART Isabelle	CCAS de Cannes	AAP 2	DDARS 13	14/11/2017
MEUNIER Carole	AP -Hôpitaux de Paris	Adjoint	INJS 75	13/02/2018
NEUMEYER Nathalie	Ville de Foulayronnes	AAP 2	CREPS 54	01/09/2017
PIPISEGA Malia	Conseil Départemental de la Sarthe	Adjoint	DDCS 72	15/11/2017
RICHARD Sylviane	Ville de Maxéville	Adjoint	ARS 54	01/09/2017
SEBBAN Marina	CNED	Adjoint	CREPS 31	18/04/2018
SEMMAR Faïza	Nantes Métropole	AAP 2	DRJSCS 75	01/09/2017
SOUDANI Djamel	Ministère Education Nationale	AAP 2	DRJSCS 75	01/01/2018
TESTON Jean-Claude	Ministère de la Justice	AAP 2	DDCS 34	01/01/2018
THIAM Aminata	CG du Rhône	Adjoint	DRIHL	01/10/2017
ULLOA Ghislaine	Ministère de la Défense	AAP 2	ENSM	01/09/2017
VATTIER-PETRO Aline	Université de Bordeaux	Adjoint	CREPS 33	18/04/2018
WAFFLART Maud	Ministère de l'Intérieur	AAP 2	DDCSPP 39	01/09/2017

TRAVAIL				
Nom Prénom	Administration	Grade	Affectation	Date Intégration
AMSELLEM Brigitte	SGG	AAP 1	UD 94	01/09/2017
DADDI Nadia	CFPT 69	Adjoint	DIRECCTE 33	01/04/2018

⇒ Intégrations directes dans le corps des adjoints administratifs

(En application du décret n° 85-986 du 16 septembre 1985, relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'Etat, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonction.

ADMINISTRATION CENTRALE ET COHESION SOCIALE				
Nom Prénom	Administration	Grade	Affectation	Date Intégration
ZOZI Gérard	DFAS	Adjoint	DFAS	01/03/2018
PISSEAU Adeline	Ministère Education Nationale	AAP 2	DRJSCS 45	01/09/2017

* * * * *

♦ **POINT n° 7 : INFORMATION CONCERNANT LES RÉDUCTIONS D'ANCIENNETÉ DE 2015**

☞ **Administration Centrale :**

Nombre d'agents éligibles : 637
 Nombre de RA à attribuer : 574,3
 Attribution d'1 mois : 249 agents
 Attribution de 2 mois : 91 agents
 Attribution de 3 mois : 35 agents
 Total des bénéficiaires : 375
 Nombre de RA attribuées : 536

☞ **ARS :**

Nombre d'agents éligibles : 1 260
 Nombre de RA à attribuer : 1 134
 Attribution d'1 mois : 542 agents
 Attribution de 2 mois : 180 agents
 Attribution de 3 mois : 76 agents
 Total des bénéficiaires : 798
 Nombre de RA attribuées : 1 130

☞ **DRJSCS :**

Nombre d'agents éligibles : 1 236
 Nombre de RA à attribuer : 1 112,4
 Attribution d'1 mois : 599 agents
 Attribution de 2 mois : 173 agents
 Attribution de 3 mois : 56 agents
 Total des bénéficiaires : 828
 Nombre de RA attribuées : 1 113

☞ **Etablissements Publics :**

Nombre d'agents éligibles : 203
 Nombre de RA à attribuer : 182,7
 Attribution d'un mois : 68 agents
 Attribution de 2 mois : 35 agents
 Attribution de 3 mois : 16 agents
 Total des bénéficiaires : 119
 Nombre de RA attribuées : 186

☞ **DIRECCTE :**

Nombre d'agents éligibles : 1 926
 Nombre de RA à attribuer : 1 733,4
 Attribution d'1 mois : 903 agents
 Attribution de 2 mois : 267 agents
 Attribution de 3 mois : 99 agents

Total des bénéficiaires : 1 269
Nombre de RA attribuées : 1 734

* * * * *

♦ **POINT n° 8 : INFORMATION RELATIVE À L'AVIS DE VACANCE (SECTEUR TRAVAIL)**

Voir en annexe pièce jointe.

* * * * *

♦ **POINT n° 9 : TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'AAP2 AU TITRE DE 2018**

▪ **Calcul du nombre de postes offerts**

Ratio retenu : 25 %

(Arrêté du 14 mars 2016 fixant les ratios pour 2016, 2017 et 2018 et modifié par l'arrêté du 2 février 2018).

☞ Le ratio se calcule sur le nombre de promouvables au 31 décembre 2018

soit $219 \times 25\% = 54,75 =$ **54 postes offerts à la promotion.**

Report sur 2019 : 0,75.

▪ **Conditions à remplir au 31/12/2018** : être **adjoint administratif**, au **5^{ème} échelon** et compter au moins **5 ans** de services effectifs dans ce grade au 31 décembre 2018.

☞ Les services accomplis dans le grade d'adjoint administratif de 2^{ème} classe (avant 1^{er} janvier 2017) sont assimilés à des services accomplis dans le nouveau grade d'adjoint administratif

STRUCTURES	Promouvables	Postes théoriques	Postes offerts
AC	29	7,25	9
ARS	63	15,75	16
Cohésion Sociale	69	17,25	18
Travail	29	7,25	6
Etablissements Publics	16	4	4

Détachés	13	3,25	1
TOTAL	219	54,75	54

Avis favorable pour le projet de tableau d'avancement suivant
(Avec les réserves d'usage (la CAP n'émet qu'un avis) et sauf erreurs ou omissions)

ADMINISTRATION CENTRALE (9 promotions)	
DDC	ALLIAUME Sonia
DARES	DJOUADA-MOUSSAOU Nadia
DFAS	GAMBOU GUERCY Gladys
DGEF	PEREIRA-CISSE Yacine
DIGES	LEBOUT Natacha
DRH	RATIER Premsanthy LY Véronique
DS	MEURISSE Sandrine
DSS	TRAORE Alaindé

ARS (16 promotions)		
RÉGION	NOM ET PRÉNOM	AFFECTATION
AUVERGNE-RHONE-ALPES	LACOTTE Blandine	ARS 69
GRAND EST	SCHABER Cécile	DDARS 67
HAUTS-DE-FRANCE	LEGRIS Faustine THOPART Sophie KSEL Fabienne HUBAUT Cédric	ARS 59 DDARS 80 ARS 59 ARS 59
ILE-DE-FRANCE	BORDEAU Géraldine MARIE-SAINTE Eddy	DDARS 95 ARS 75
NORMANDIE	CALTOT Mélanie	DDARS 76
NOUVELLE AQUITAINE	GLOUX Gwénaëlle	DDARS 86
OCCITANIE	BROSSIER Julie HRMO Fanny	ARS 34 ARS 34
PACA	SALVAGGIO Stéphane CALDERARO Sophie	DDARS 13 DDARS 06
DOM	CHADHOULI Fatima ALI Ziad	ARS 974 ARS 974

COHÉSION SOCIALE (18 promotions)		
RÉGION	NOM ET PRÉNOM	AFFECTATION
AUVERGNE-RHONE-ALPES	NOEL Valérie	DRJSCS 69
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	BIERREN Véronique	DRJSCS 21
GRAND EST	AIT CHADI Gaëlle MARION Romy	DDCSPP 88 DDCSPP 88
HAUTS DE FRANCE	DOS SANTOS Dabbia-Francesca DEBOFFLE Séverine SALLEMBIEN Anne-Marie DE BAERDEMACKER Sabine	DDCS 59 DDCS 62 DRJSCS 80 DDCS 59

	SZYBURA Caroline	DDCS 62
ILE-DE-FRANCE	SENART PARAIRE Chantal CHIH I Imen DAHMANE Karima LAUNAY Zohra	DDCS 92 DDCS 91 DRJSCS 75 DDCS 75
NORMANDIE	LEFORT Isabelle	DDCS 76
NOUVELLE AQUITAINE	MOUTOULATCHIMY Priscilla	DDCSPP 23
PAYS-DE-LA-LOIRE	SAKO Kadidjatou	DRJSCS 44
PACA	HASSON Cécile	DDCS 13
DOM	LEBEAU Johan	DJSCS 974

ÉTABLISSEMENTS ET DÉTACHÉS (4 + 1 promotions)	
CREPS Wattignies	DELMAET Laëtitia
EHESP	LEFEUVRE Nathalie
ENSM	DEPREZ Caroline
INJS 75	MENANT Rebecca
Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique	SAHLI Azzohra

DIRECCTE (6 promotions)		
RÉGION	NOM ET PRÉNOM	AFFECTATION
GRAND EST	BARNABE Maryline KNOEPFLI Magali	UD 55 UD 51
ILE-DE-FRANCE	SARFATI Simone COTTANCE Françoise	UD 75 UD 78
DOM	ABDOULLATUF Nakib AHMEDOMAR Mohamed	DIECCTE 976 DIECCTE 976

* * * * *

◆ **POINT n°10 : TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'AAP1 AU TITRE DE 2018**

▪ **Calcul du nombre de postes offerts**

Ratio retenu : 7,5 %

(Arrêté du 14 mars 2016 fixant les ratios pour 2016, 2017 et 2018).

☞ Le ratio se calcule sur le nombre de promouvables au 31 décembre 2018

soit $3\,171 \times 7,5\% = 237,83 =$ **237 postes offerts à la promotion.**

Report sur 2019 : 0,83.

A noter : la DRH Ministérielle nous a indiqué qu'elle avait fait **une nouvelle proposition de taux de ratio** promu-promouvables auprès du Guichet Unique **pour 10 %**, **revendication portée par l'UNSA ITEFA (voir déclaration liminaire) !**

Si cette proposition devait être acceptée par le GU, une nouvelle CAP se tiendrait pour examiner les propositions de promotions.

▪ **Conditions à remplir au 31/12/2018** : être AAP2 ayant au moins 1 an d'ancienneté dans le 4^{ème} échelon et comptant au moins 5 ans de services effectifs dans ce grade.

☞ Les services accomplis dans les grades d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et adjoint administratif de 1^{ère} classe avant le 1^{er} janvier 2017 sont assimilés à des services accomplis dans le nouveau grade d'adjoint principal de 2^{ème} classe.

STRUCTURES	NOMBRE AGENTS PROMOUVABLES	NOMBRE DE POSTES
AC	296	22
ARS	680	51
Cohésion Sociale	802	61
Travail	1 238	94
Etablissements Publics	100	8
Détachés	55	1
TOTAL	3 171	237

Avis favorable pour le projet de tableau d'avancement suivant

(Avec les réserves d'usage (la CAP n'émet qu'un avis) et sauf erreurs ou omissions)

ADMINISTRATION CENTRALE (22 promotions)	
DDC	ALLASIA Nadine POLINELLI Christine BOEHM Catherine
DARES	COULOMB Nathalie
DFAS	VERLISIER Ghislaine GALOT Marie-Pascale QUINQUENEL Aline ADJAL Rachida
DGCS	BETOURNE Patricia
DGEF	MORINEAU Pascale
DGEFP	MOREL Claudine
DGS	DE BORTOLI Nathalie BUZELIN-BOUKATCH Patricia
DGT	MEVREL Monique
DREES	ROCHE Marcel
DRH	MAY Maryse ROBREAU Nicole COLLIDOR Christine <i>ARBITRAGE MINISTRE</i>
DSI	NGUYEN Thi hong phuong
DSS	MARTIN Céline
IGAS	COSTA Maria

ARS (51 promotions)		
RÉGION	NOM ET PRÉNOM	AFFECTATION
AUVERGNE-RHONE-ALPES	RODRIGUEZ Maria-Dolorès MONCHAL Alice LAGNIER Bernadette DUFOUR Huguette GUENETON Danielle	ARS 69 DDARS 42 DDARS 63 DDARS 03 DDARS 63
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	MARTENOT Houria CHEVALIER Sophie PERNOT Noëlle	DDARS 25 DDARS 71 DDARS 39
BRETAGNE	BOULAIS Sandrine	ARS 35
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	CWIEK Isabelle BLACHON Agnès	ARS 45 DDARS 37
CORSE	CALENDINI Pierrette	DDARS 2B
GRAND EST	SAJED Abdelmjid VELTER Béatrice RICHARD Florent	DDARS 51 DDARS 57 DDARS 88
HAUTS-DE-FRANCE	NOWICKI Corinne VERDURE Christine ALLARD Véronique BOUTEMAN Hervé	ARS 59 DDARS 80 ARS 59 ARS 59
ILE-DE-FRANCE	DEBLOIS Sylvie FRANCOIS Nathalie AZEDE Gerty BEKKA Nacéra TOUZARD Geneviève LESMARIE Frédéric LEBRU Hélène CHALANT Nathalie POUYADE Laure	DDARS 95 DDARS 77 DDARS 75 DDARS 93 DDARS 94 ARS 75 DDARS 91 DDARS 77 ARS 75
NORMANDIE	YGOUF Catherine BALDOMERO ALBISTUR Christine HAAS Nadia	ARS 14 DDARS 76 DDARS 27
NOUVELLE AQUITAINE	ALVINO Philippe FOURNOL-DRUART Sandrine GIRAUD Chantal CAROBOLANTE Michèle	DDARS 47 ARS 33 ARS 33 DDARS 33
OCCITANIE	COUDRAY Annick AIT-OUARET Fassiha ROUBY Martine MORALES Sylvia	DDARS 31 DDARS 11 DDARS 31 DDARS 32
PAYS-DE-LA-LOIRE	BEAUFRETON Christiane REAUTE Nicole-Marie HAY Chantal	DDARS 49 ARS 44 DDARS 53
PACA	DOUCEN Anne-Marie MENTION Christophe YRIUS Marie-Zette BILLAUDEL GIACCIO Aimée AUGUSTE Laurence	DDARS 83 ARS 13 ARS 13 ARS 13 DDARS 04
DOM	THENARD Jose HUBERT Gérard LONY Myriel AMARANTHE Carole	ARS 971 ARS 971 ARS 973 ARS 973

COHÉSION SOCIALE (61 promotions)		
RÉGION	NOM ET PRÉNOM	AFFECTATION
AUVERGNE-RHONE-ALPES	REZGUI Habiba GUILLAUMIN Andrée GLOMEAU Christine LAURANT Isabelle SCALZO Christine GIROUIN Magali	DDCS 69 DDCSPP 03 DDCSPP 03 DDCSPP 07 DRJSCS 69 DDCS 74
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	GUEY Brigitte GRESLE Nadine MAIRE Corine COLAS Nadine	DDCSPP 25 DDCSPP 58 DRJSCS 21 DDCSPP 39
BRETAGNE	JEGAT Isabelle POCZO Edith VEILLE Marie-Christine	DDCS 56 DDCSPP35 DDCSPP 35
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	SORTAIS Manuella/ PRUVOST Brigitte ROCHER Catherine	DDCSPP28/ DDCS 37 DDCS 37
CORSE	SCHWARTZ Janine	DDCSPP 2A
GRAND EST	MOUSLER Myriam SOUARAT Annick PODWYSOCKI Martine HENRION Nadine BELIME Maryse COPP Marie-Laure	DDCS 57 DRJSCS 67 DDCS 57 DDCSPP 55 DDCSPP 55/ DDCSPP 10
HAUTS-DE-FRANCE	GAUGAIN Marie-Noëlle MARQUIS Sandrine BEVIERE Marinette WALLARD Christine NIZART Bruno ROETYNCK Noëlle	DDCS 59 DDCS 62 DDCS 02 DRJSCS 80 DDCS 62 DRJSCS 80
ILE-DE-FRANCE	BELIA Sandrine IMBERT Patricia ROUX Rodolphe ANATOLE Jean-Baptiste COCO Chrysanthe THETIER Pascale THERESE Myriane-Andrée MARIE Julie BOURGELAS Patricia	DDCS 77 DDCS 78 DDCS 91 DDCS 93 DDCS 92 DRJSCS 75 DDCS 94 DDCS 95 DRIHL 75
NORMANDIE	BOUTELOTTÉ Sylvie PISANI Aline JARDIN Claudine	DDCSPP 61 DDCS 27 DDCS 14
NOUVELLE AQUITAINE	CHOLLET Lydia LARTIGOLLE Laure AVERTY Colette BRUNET Nathalie DALLIER Isabelle SAINT SEVIN Monique	DDCSPP 79 DDCSPP 40 DDCS 17 DDCS 86 DDCSPP 23 DDCSPP 40
OCCITANIE	MATEO Patricia DUMAS Ghislaine PRADES Sylvie	DDCSPP 82 DDCSPP 11 DDCS 66

	CASTAINGS Catherine FERRAUD Françoise	DDCS 31 DDCS 30
PAYS-DE-LA-LOIRE	BEAUPERE Sylvie CORMIER Murielle	DDCS 49 DDCS 49
PACA	GIOCANTI Marie Josée VERSE Marie Line MORAZZANI Jeanne ARBITRAGE MINISTRE	DRJSCS 13 DRJSCS 13 DRJSCS 13
DOM	HUC Gina GEROMEY Céline JOSEPH Jocelyne	DJSCS 971 DJSCS 972 DJSCS 973

ÉTABLISSEMENTS ET DÉTACHÉS (9 promotions)

ANACT	CHEMEL Jackie
EHESP	GANDON Myriam JAOUEN Laurence HENRIO Nathalie
INJA	BELGARDE Sylviane
INJS 33	GUERIN Claudine
INJS 73	VOYRON Catherine
INTEFP	CHARBONNIER Françoise
OFII	COTTRAY Muriel

DIRECCTE (94 promotions)

RÉGION	NOM ET PRÉNOM	AFFECTATION
AUVERGNE-RHONE-ALPES	BOURG Marie-José	UD 42
	GUMERSINDO Serge	UD 26
	CHARVET Luc	UD 38
	LOZACHMEUR Isabelle	UD 63
	LABORY Hélène	DIRECCTE 63
	MANSIER Dominique	UD 07
	LACOMBE Béatrice	UD 15
	GRANVAUD Françoise	UD 03
	GENOUD Sylviane	UD 69
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	MARTINELLO Catherine	UD 71
	PETIT Virginie	UD 25
	RUELLO Stéphane	UD 70
	MARCHAND Anne	UD 21
BRETAGNE	DURAND Nathalie	UD 53
	BESNARD Jean-Philippe	UD 35
	BARBIER-DE-CHARETTE Danièle	UD 29
	LANGLOIS Anne	UD 29
	LE CALVEZ Anne-Agnès	UD 22
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	MOIREAU Isabelle	DIRECCTE 45
	LEGENDRE Christine	UD 28
	LEBRETON Nathalie	UD 41
CORSE	FLORI Chantal	DIRECCTE 2A
GRAND EST	LACOMME Christine	UD 67
	PARJOUET Marie Carole	UD 10

	INSALACO Martine HUMBERT Clarisse BONUSO Mireille BEAUCHET Sylviane HERREGODS Brigitte VERMARD Ghislaine	UD 57 UD 67 UD 68 UD 55 UD 51 UD 54
HAUTS-DE-FRANCE	DE SAINTE MARESVILLE Laurent MERIAUX Pascale TRIQUENAU Lysiane THERY Theresa MALEWICZ Cécile CAPRON Patricia CAPPE Brigitte BOULINGUEZ Sylvie DEWASCH Véronique DELVILLE Didier	UD 62 UD 59 V UD 02 UD 62 UD 62 UD 59 UD 62 DIRECCTE 59 UD 59 UD 62
ILE-DE-FRANCE	PERON Maryline BAR Laurence PICHON Richard LHOMME Véronique GENDREAU Ginette DI CIACCO Isabelle RALECHE Eveline DREAN Daniel THOMAS Nancy GRATADOUR Denise LOPES Maria-José BEAULIEU Eric VILLERON Huguette TRIAUX Jean-Sébastien BENICHOU Danielle BOUZAT Brigitte EYNARD Bernard ROMAN Sophie	UD 78 UD 95 UD 75 UD 91 UD 92 UD 93 UD 78 UD 94 UD 75 UD 94 UD 95 UD 75 UD 77 UD 91 UD 92 UD 93 UD 75 UD 95
NORMANDIE	DESGARDINS Christelle MASSON Catherine ADAM Véronique MARIE Pascale DUPEY Colette	UD 28 UD 27 UD 28 UD 28 UD 61
NOUVELLE AQUITAINE	RUAUD Brigitte MOUSSET Maryse LABAT Florence ROY Jocelyne JIGAN Bruno AUDOUX Patricia JULIE Patrick	UD 87 UD 17 UD 33 UD 17 UD 64 UD 86 UD 64
OCCITANIE	MOUYSSSET Maryline BROSE Marie Carmen BARROS Isabelle PALMIER Joëlle BOULANGER Ghislaine DEJEAN Hubert LEGRAND Marie-Christine GRANGE Marie-Luce	UD 12 UD 31 UD 46 DIRECCTE 31 UD 34 UD 31 UD 31 UD 34

PAYS-DE-LA-LOIRE	SINIMALE Jean Daniel MAROLLEAU Franck RAMBAUD Christine BIZOT Martial DUPRE Claudie	UD 49 UD 44 UD 85 UD 44 UD 72
PACA	GATI Myriam ROSAZZA Corine JEANNE-DIT-FOUQUE Murielle DELOGE Janique ADAM Murielle LANZA Dominique IVARS Didier	UD 05 DIRECCTE 13 UD 83 UD 06 UD 06 UD 13 DIRECCTE 13
DOM	DESOUS Marietta LEMAINE Frédérique MADDALONI Ghislaine BEVIS-SURPRISE Obertine	DIECCTE 972 DCSTEP 975 DIECCTE 974 DIECCTE 971

* * * * *

LA PROCHAINE CAP SE TIENDRA LE 31 MAI 2018

Avec à l'ordre du jour les MUTATIONS

N'HÉSITEZ PAS À NOUS JOINDRE À LA FÉDÉRATION UNSA ITEFA
itefa@unsa.org

VOS ÉLUS

Francine FONTMARTY

francine.fontmarty@direccte.gouv.fr

Marie-Laure COPP (03.25.80.57.46)

marie-laure.copp@aube.gouv.fr

Daniel CARLIER

daniel.carlier@direccte.gouv.fr

Charlotte SERVANIN (01.78.48.23.60)

charlotte.servanin@ars.sante.fr

Sylvie ROUMEGOU (01.40.56.56.88)

sylvie.roumegou@sante.gouv.fr

Annie ZAJAC (01.72.71.68.04)

annie.zajac@interieur@gouv.fr

